

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 41 (1953)

Heft: 807

Artikel: 8 mai 1953 : 125me anniversaire de la naissance d'Henri Dunant

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

...A GENÈVE

SIBIR le plus pratique des frigos

295 fr. l'cha compris
[En vente partout]

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS

Livraisons rapides et soignées de tous travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 247.35
7, Rue de Rive - Tél. 519.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 437.39
Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 235.95

Aux fêtes du 150^{me} anniversaire

Les femmes ont eu une petite place

Il faut signaler un progrès marqué sur les fêtes du centenaire du canton de Vaud, de 1903 : en 1953, les femmes ont été conviées officiellement aux manifestations qui ont marqué le 150^{me} anniversaire de l'existence du canton de Vaud. Il faut aussi dire que les organisateurs n'y ont pas pensé. Il a fallu que nous leur rappelions notre existence, sur la proposition de Mlle Fr. Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de femmes. Le Cartel vaudois des associations féminines s'est adressé au Conseil d'Etat pour lui demander d'associer les Vaudoises aux fêtes anniversaires, par une délégation de représentantes de douze associations féminines. Ce qui a été fait.

On peut ajouter que les syndicats voisins des déléguées, au repas officiel, ont manifesté au premier abord un peu d'étonnement, et puis ça leur a passé... S.B.

L'internement administratif

Pour son travail de diplôme de l'Ecole sociale de Genève, Mlle Lise Demierre, fille du pasteur de Pully, qui a travaillé à l'Office cantonal des mineurs, à la Fraternité de St-Martin, à la colonie des Monts de Pully et dans une maison de rééducation de Seine-et-Oise, a élaboré une étude sur l'internement administratif des prostituées dans le canton de Vaud, qu'elle a présentée, le 17 mars, à Lausanne, dans une séance organisée par le groupement vaudois des Travailleurs sociaux et l'Ecole d'études sociales de Genève.

Après avoir rappelé l'arrêt de 1939, qui donna naissance à la loi de 1941 sur l'internement administratif des personnes pouvant par leur conduite porter atteinte à la décence et à l'ordre public, Mlle Demierre en étudia les effets, notamment un rapide assainissement de la ville de Lausanne. Mais dès lors la loi a été modifiée, adoucie, et l'on constate une recrudescence de la prostitution. Des 144 femmes dénoncées à la Commission d'internement administratif de 1939 à 1952, Mlle Demierre en a retrouvé 104, dont 85 prostituées notoire, provenant de milieux plus ou moins tarés, alcooliques, ne possédant pas de métier et dont la déchéance a avant tout une raison économique. L'âge moyen de ces femmes est de 34 ans ; le 46 % a été condamné pour des délits de droits communs, vol, recel, avortement, diffamation, voies de fait ; le 28 % est alcoolique ; le 60 % a été soigné pour maladie vénérienne à l'Hôpital cantonal ; le 10 % a passé par Cery. La moitié seulement de ces 104 femmes a été internée.

L'internement se fait à Rolle et à Bellechasse ; à Rolle, les prostituées se trouvent avec les condamnées de droit commun, faute de place, et l'on ne peut que regretter le vote malheureux des électeurs qui a empêché la transformation de la colonie, où les sœurs de St-Loup exerçaient une bonne influence sur les prostituées et entreprenaient leur rééducation. Rien de semblable ne peut se faire au pénitencier de Bellechasse, qui n'est pas une maison de rééducation, où les internés n'apprennent pas un métier, font la cuisine et raccommodent des chaussettes ; elles en sortent, paraît-il, plus perverses qu'avant !

Sur les 26 prostituées placées sous le patronage de la Fraternité de St-Martin, trois seulement ont été reclassées ; le résultat n'est pas brillant, mais c'est tout de même quelque chose.

On doit à la loi une plus grande propreté de la rue ; le racolage est devenu rare et

8 mai 1953

125^{me} anniversaire de la naissance d'Henri Dunant

Dans la ville de son fondateur, Henri Dunant, le rôle effectif de la Croix-Rouge suisse est mal connu de notre population.

Le titre et le rôle de la Croix-Rouge est sans doute familier à toutes les mémoires, mais surtout à Genève, siège de plusieurs instances internationales, on confond trop facilement les divers cadres de cette Croix-Rouge.

Précisons qu'il existe une Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qui est la fédération de toutes les sociétés nationales et dont la fonction est de coordonner les efforts entrepris par tous les états membres. Il y a le Comité International de la Croix-Rouge dont la tâche est d'ordre diplomatique, qui règle toutes les conventions internationales et apporte des secours aux prisonniers de guerre. Mais à côté de ces deux grands organismes totalement indépendants, il existe une Croix-Rouge nationale avec un siège central à Berne et dont la Croix-Rouge genevoise est une section.

L'activité de cette Croix-Rouge locale, neutre et indépendante, qui a près de 70 ans d'existence est multiple :

Un dispensaire d'hygiène sociale dont le centre est au 5 du Rond-Point de Plainpalais, groupe 13 infirmières qui font des visites à des malades sortant de l'hôpital, à des mères et des nourrissons quittant la maternité, à des indigents en leur donnant des soins et entreprenant pour eux des démarches d'assistance (en 1949, 7203 cas suivis ; 65.381 visites et démarches accomplies).

Une commission spéciale se préoccupe de recruter des donneurs de sang bénévoles pour

le Centre de transfusion sanguine de Genève (en 1949 : 4544 transfusions ont été opérées). Les progrès de la médecine moderne, les accidents toujours plus nombreux exigent chaque jour davantage de sang pour les réserves du Centre de transfusion.

L'Ouvroir confectionne des vêtements neufs, un Centre de ramassage reçoit, trie et répare des vêtements offerts, que les infirmières du Dispensaire distribuent aux familles qui en ont besoin (en 1949, 370 vêtements confectionnés et 10.976 pièces reçues).

La Croix-Rouge de la Jeunesse se préoccupe d'apporter dans le cadre de l'école un programme d'hygiène, d'entraide et d'amitié.

Le Secours aux Enfants tant en Suisse qu'à l'étranger s'efforce d'arracher des petits à la maladie et à la mort en leur donnant un espoir nouveau.

Les tâches que nous venons succinctement évoquer nécessitent des concours précieux et nombreux. La Croix-Rouge genevoise adresse à toute la population de notre canton un appel en la priant d'offrir son concours pour des tâches sociales limitées. Elle l'invite à s'inscrire comme membre de sa section (cotisation minimum : fr. 3.— par an), manifestant ainsi une volonté de compréhension à une mission utile et nécessaire. La Croix-Rouge suisse est à tous et pour tous. Nous espérons que nombreux seront ceux qui répondront à son appel. Bulletins d'adhésion dans les établissements bancaires, pharmacies et magasins soutenant l'action de propagande.

Un appel de la Croix-Rouge

A l'occasion de cet anniversaire, des articles paraîtront dans la presse et un vœu appellera dans tout le pays, afin de recruter un grand nombre d'infirmières dont nos malades ont besoin.

La Croix-Rouge nous communique : « Etant donné la pénurie toujours plus sensible de personnel infirmier et le danger que cela représente pour l'avenir, il était du devoir

de la Croix-Rouge suisse, après s'être efforcée pendant plusieurs années, d'améliorer les conditions sociales du personnel infirmier, d'entreprendre une campagne de recrutement. Il est, en effet, de première importance que nos malades puissent compter sur des soins diligents et complets ».

Il faut que cet appel soit entendu !

DE-CI, DE-LA

Au BIT, une conférence, tenue récemment, concernant les conditions de travail dans l'industrie textile, a préconisé l'égalité de salaire pour les deux sexes.

Bien des progrès vers le but ont été accomplis au cours des dix ou quinze dernières années. Cependant, dans treize pays, les salaires féminins de l'industrie textile étaient, en 1948 et 1949, de 10 à 15 % inférieurs à ceux des hommes.

Colette, le célèbre écrivain français a été élevée à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, ce grade n'avait été conféré à aucune autre femme qu'à la maréchale Liautey.

En Grande-Bretagne, les femmes forment le tiers des 7.180.000 ouvriers de l'industrie. Plus de dix mille femmes se sont enrôlées dans l'Armée territoriale. Elles s'entraînent en grande partie pour la défense contre avions.

La Force aérienne néerlandaise projette d'enrôler le plus tôt possible, 2.000 femmes environ. Huit cents d'entre elles trouveront une occupation permanente dans les unités de défense antiaérienne. Les autres, qui seront incorporées dans les corps de protection antiaérienne, seront instruites durant leurs heures de loisir en vue de leur entrée en service en cas de guerre.

Aux Indes occidentales anglaises, dans les Iles Barbades, la police a incorporé des femmes.

Douze femmes siègent au nouveau Congrès des Etats-Unis. C'est le plus haut chiffre jamais atteint. Les deux nouvelles sénatrices appartiennent au parti démocrate.

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX
17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 26

CANTON DE VAUD

Art Rustique Suisse
Travail artisanal du pays
H. CUÉNOUD
Av. Théâtre 1
vis-à-vis du Théâtre
Tél. 22 31 10

Dentelles et nappes de broquière
Toiles et tissages à la main
Blouses paysannes
Pailles festonnées
Poterie et bois sculptés
Grand choix de foulards imprimés
avec plan de Lausanne et autres
Santons suisses et valaisans

Epicierie Fine et Spécialités
Maison **JACCARD-ARDIN** VEVIER
Expéditions : Simplon 33 Téléphone 5.20.247

Mrs Hobby, nouveau ministre de la Sécurité sociale était colonel dans l'armée, au cours de la dernière guerre, c'est elle qui a organisé le corps de 100.000 femmes enrôlées dans les forces militaires.

En Autriche, le prix d'Etat de littérature a été octroyé à l'écrivain bien connu, Martine Wied, qui fête son 70^{me} anniversaire.

Mlle Claire Préaux, professeur à l'Université de Bruxelles, et bien connue dans les associations de femmes universitaires, est une spécialiste des problèmes de l'histoire antique dans le Proche Orient, elle a récemment donné aux Musées royaux d'Art et d'Histoire (Bruxelles), une conférence sur le « Canal de Suez » et publié un article dans les « Mélanges Georges Smets » sur « Le Règne de Vitellius en Egypte ».

Emissions radiophoniques

Tous les vendredis à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Samedi 2 mai à 14 h. :

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme. Invitée de la quinzaine : Mme Tibaldi-Chiesa, députée italienne.

Mercredi 13 mai à 18 h. 30 :

Quel métier choisir pour mon fils, pour ma fille ? par Yvette Z'Graggen.

Samedi 16 mai à 14 h. :

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme. Invité de la quinzaine : Conseil international des femmes, par Mme Eder, présid.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 2 mai

Genève : Salle de paroisse, rue Dassier, de 15 à 18 h. : Thé-crémère en faveur de l'Hôpital du Dr Schweizer à Lamberaré. Invitation à tous ceux qui admirent cette œuvre humanitaire et qui pourront ainsi la soutenir.

Samedi 2, Dimanche 3 mai

Bürgenstock : Park-Hôtel, Assemblée des déléguées de l'Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales.

Jeu 21 mai

Genève : Union des femmes, 22, rue Et-Dumont, à 15 h. 30 : Une heure de musique (Mme Gétaz, cantatrice, Mme de Haller, pianiste). Après la séance, thé mensuel.

Samedi 9 mai

Berne : Palais fédéral, salle 86, à 14 h. 15 : Assemblée générale de l'Institut ménager suisse.

Lundi 18 et mardi 19 mai

Montreux : Hôtel Helvétie et des familles, Camp de travail pour directrices de homes et agentes de gares, organisé par le Bureau national des Amies de la Jeune fille.

Mercredi 20 mai

Genève : Union des femmes, 22, rue Et-Dumont, à 20 h. 30 : Club de rapprochement, causerie de Mme Dr Voluter : Quelques problèmes de psychologie familiale.

Jeu 21 mai

Genève : Union des femmes, 22, rue Et-Dumont, à 14 h. 30 : Assemblée générale suivie d'une causerie de Mme Feuillard : Du cinéma actuel et de ses problèmes. Thé, exposition de l'Ouvroir.

Lundis du 20 avril à fin mai

Genève : Ecole d'Etudes Sociales, Malagnou 3, à 14 h. 15 : Cours de philosophie donné par Mme A. Virieux-Reymond : L'héritage de la pensée antique — L'héritage de la pensée médiévale — Descartes et Pascal — Bergson — La pensée contemporaine (cours ouverts à tous, finance d'inscrip. 7 fr.)

IMPR. NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève